

1 rue Jacques Callot  
57600 MORSBACH  
Tél. : 03 87 00 01 01  
Fax : 03 87 00 02 09

Morsbach, le

22 MAI 2015

Préfecture de Moselle  
Bureau de l'Environnement  
BP 1014  
57 034 METZ Cedex

Objet : dépôt de l'étude préalable au recyclage agricole des digestats

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Serge WINKELMULLER, agissant en qualité de Directeur Général du SYDEME, ai l'honneur de déposer, par la présente, auprès de vos services, une étude préalable au recyclage agricole des digestats conformément à l'arrêté du 17 août 1998 et relatif au centre de méthanisation de Morsbach régi par les arrêtés préfectoraux suivants :

- l'Arrêté Préfectoral n° 2009-DDEDIC-171 en date du 18 août 2009,
- l'Arrêté Préfectoral n°2012-DLP/BUPE 535 du 12 novembre 2012.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, en 5 exemplaires, l'étude préalable au recyclage agricole des digestats.

Nous restons à l'entière disposition des services concernés pour tous renseignements ou informations complémentaires, qui leur seront nécessaires au cours de l'examen de la demande.

Nous nous engageons dans le cadre de l'activité projetée, à respecter les réglementations en vigueur et effectuer les mises en conformité nécessaires, le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute considération.

Serge WINKELMULLER



